

RENÉE BLANCHET ET LÉO BEAUDOIN

# JACQUES VIGER

UNE BIOGRAPHIE



vlg éditeur

JACQUES VIGER  
UNE BIOGRAPHIE  
de Léo Beaudoin et Renée Blanchet  
est le huit cent quatre-vingt-dix-neuvième ouvrage  
publié chez  
VLB ÉDITEUR  
et le quatre-vingt-sixième de la collection  
« Études québécoises »  
dirigée par Robert Comeau.

VLB éditeur bénéficie du soutien de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour son programme d'édition.

Gouvernement du Québec – Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres – Gestion SODEC.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication.

JACQUES VIGER

UNE BIOGRAPHIE

LÉO BEAUDOIN ET RENÉE BLANCHET

# JACQUES VIGER

UNE BIOGRAPHIE

*Suivi des  
Lettres de Jacques et de Marguerite  
1808-1813*

**v**l**b éditeur**

Une compagnie de Quebecor Media

VLB ÉDITEUR

Groupe Ville-Marie Littérature inc.  
Une compagnie de Quebecor Media  
1010, rue de La Gauchetière Est  
Montréal (Québec) H2L 2N5  
Tél.: 514 523-1182  
Télééc.: 514 282-7530  
Courriel: vml@sogides.com

Maquette de la couverture: Nicole Lafond

Photo de la couverture: *Jacques Viger*, Université de Montréal, Service de la gestion des documents et des archives, Poo81Fp, 06692.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Beaudoin, Léo, 1923-

Jacques Viger: une biographie. Suivi des Lettres de Jacques et de Marguerite, 1803-1813 (Études québécoises)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-89649-083-7

1. Viger, J. (Jacques), 1787-1858. 2. Viger, J. (Jacques), 1787-1858 – Correspondance. 3. La Corne, Marguerite de, 1775-1845 – Correspondance. 4. Montréal (Québec) – Histoire – 19<sup>e</sup> siècle. 5. Intellectuels – Québec (Province) – Montréal – Biographies. 6. Maires – Québec (Province) – Montréal – Biographies. I. Blanchet, Renée, 1941- . II. Lettres de Jacques et de Marguerite, 1803-1813. III. Titre. IV. Collection: Études québécoises.

FC2947.26.V5B42 2009 971.4'2802092 C2009-941302-7

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS:

- Pour le Québec, le Canada et les États-Unis:  
LES MESSAGERIES ADP\*  
955, rue Amherst  
Montréal (Québec) H2L 3K4  
Tél.: 514 523-1182  
Télééc.: 450 674-6237  
\*filiale du Groupe Sogides inc.,  
filiale du Groupe Livre Quebecor Media inc.
- Pour la Belgique et la France:  
Librairie du Québec / DNM  
30, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
Tél.: 01 43 54 49 02  
Télééc.: 01 43 54 39 15  
Courriel: [direction@librairieduquebec.fr](mailto:direction@librairieduquebec.fr)  
Site Internet: [www.librairieduquebec.fr](http://www.librairieduquebec.fr)
- Pour la Suisse:  
TRANSAT SA  
C. P. 3625, 1211 Genève 3  
Tél.: 022 342 77 40  
Télééc.: 022 343 46 46  
Courriel: [transat-diff@slatkine.com](mailto:transat-diff@slatkine.com)

---

Pour en savoir davantage sur nos publications,

visitez notre site: [www.edvib.com](http://www.edvib.com)

Autres sites à visiter: [www.edhexagone.com](http://www.edhexagone.com) • [www.edtypo.com](http://www.edtypo.com)

[www.edjour.com](http://www.edjour.com) • [www.edhomme.com](http://www.edhomme.com) • [www.edutilis.com](http://www.edutilis.com)

---

© VLB ÉDITEUR, Léo Beaudoin et Renée Blanchet, 2009

Dépôt légal: 3<sup>e</sup> trimestre 2009

Tous droits réservés pour tous pays

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-89649-083-7

## Introduction

«Jacques Viger est un de ces ouvriers de la première heure dont le nom s’efface graduellement dans la mémoire des générations distraites et oublieuses<sup>1</sup>. » En 1909, un demi-siècle après sa mort, cette note de regret introduisait un article à la mémoire de celui qui fait l’objet de cet ouvrage.

Un siècle plus tard, ce jugement doit être nuancé. Certains confondent parfois Jacques Viger, il est vrai, avec l’un ou l’autre de ses cousins, en particulier Denis-Benjamin, mais les Montréalais le moindrement intéressés à l’histoire de leur ville lui accordent au moins trois titres à leur reconnaissance : premier maire de Montréal et président fondateur de la Société historique de Montréal, il est aussi honoré comme premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Ce ne sont là pourtant que trois temps de l’existence intensément remplie d’un homme qui a marqué son époque par une foule d’œuvres variées. Des réalisations à travers lesquelles se dessine une personnalité d’une curiosité insatiable et d’une grande diversité de talents. Son originalité, son goût de la recherche et sa passion de collectionneur le portaient aussi bien vers les mœurs de ses contemporains et les vestiges du patrimoine que vers les titres honorifiques et l’élargissement du cercle de ses connaissances. Bourgeois typique de son siècle, il fut un intellectuel dans un milieu et à une époque où le développement des disciplines de l’esprit n’était qu’embryonnaire. Non sans quelque raison, on le qualifia de « personnage énigmatique et déroutant », d’« homme hors du commun<sup>2</sup> ».

Les pages qui suivent rappellent les points saillants de son itinéraire familial et professionnel. Certains lecteurs y découvriront peut-être des facettes peu connues de sa vie intime. Les hasards de la recherche ont en effet conduit à la découverte de documents qui mettent en lumière la forte personnalité de Marguerite de La Corne, son épouse jusqu'ici presque totalement inconnue. L'influence déterminante de cette femme sur l'orientation et la pensée de son mari méritait que l'on s'y arrêtât. Une parenthèse sur les origines et les principaux traits de la personnalité de celle qui se plaisait à signer « M. Viger » paraissait nécessaire pour pénétrer dans l'intimité conjugale qui transparaît dans la correspondance qui suit.

## CHAPITRE PREMIER

### Les origines familiales

L'ancêtre canadien, Dizier (Désiré) Viger, âgé de vingt ans, un Normand originaire de Rouen, débarquait en Nouvelle-France en 1665 et s'établissait à Ville-Marie<sup>1</sup>. Cette même année, Chomedey de Maisonneuve était « invité » à retourner en France pour ne plus revenir. C'est aussi l'année où, ne pouvant plus souffrir que son drapeau fût impunément bafoué par des bandes d'Iroquois outre-Atlantique, le roi Louis XIV y dépêchait le régiment de Carignan pour leur imposer la paix.

Deux ans plus tard, familiarisé avec le métier de défricheur et rassuré par le traité de paix conclu avec les Cinq Nations iroquoises, Dizier entreprenait de se faire concéder une terre. L'a-t-il sollicitée auprès des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal? Il ne semble pas. Un gentilhomme avantageusement connu et très respecté en Nouvelle-France, Pierre Boucher, sieur de Grosbois, gouverneur de Trois-Rivières et seigneur de Sainte-Marie (Cap-de-la-Madeleine), venait d'obtenir une seigneurie, en face de l'île de Montréal, dans des circonstances expliquées plus loin<sup>2</sup>. En avril 1673, Pierre Boucher remettait solennellement en son manoir, aux 37 censitaires qui avaient fait leurs preuves, les titres de leurs concessions. Dizier ou Désiré Viger fut l'un de ces colons judicieusement choisis: un plan de 1774 de la seigneurie fait voir la terre N° 7 dûment inscrite à son nom. Le même document montre également que les terres N<sup>os</sup> 13 et 15 étaient respectivement inscrites aux noms de Jacques et Jean Viger<sup>3</sup>. Ces trois Viger étaient-ils frères? Nous ne nous occuperons ici que de Désiré. Il avait

épousé Catherine Moitié et entrepris de défricher sa terre tout en fondant une famille. En décembre 1687, le couple faisait baptiser à Boucherville un fils du prénom de Maurice<sup>4</sup> mais pour la suite de ce récit, retenons qu'ils prénommèrent un autre de leurs fils Jacques. Celui-ci, devenu cordonnier à Montréal, transmet ce prénom à l'un de ses garçons, qui fit de même à son tour. Ce dernier rejeton, Jacques III, né en 1735, sera le père de notre personnage.

Jacques III Viger avait donc 26 ans à la capitulation de Montréal, en 1761. Cordonnier, comme son père et son grand-père, il fit également dans le commerce des cuirs. Ses frères Louis et Denis exerçaient respectivement les métiers de forgeron et de charpentier. Débrouillards, ces trois frères se hissèrent dans la bourgeoisie canadienne-française dont la Conquête avait favorisé l'émergence. La cession du Canada à l'Angleterre, en effet, ne fit pas que rompre les liens avec la mère patrie. Elle instaura un nouveau régime et favorisa l'arrivée d'immigrants de la Grande-Bretagne qui transformèrent radicalement la vie socio-économique du pays, ouvrant toutes grandes les portes au capitalisme naissant. Terminé, l'absolutisme d'État du régime français. Des gens entreprenants et audacieux de la population conquise s'empressèrent de profiter des opportunités que le régime précédent leur avait pratiquement interdites. En quelques décennies, ces hommes d'affaires, entrepreneurs ou membres de professions libérales formèrent une nouvelle classe sociale où se trouva le clan serré et influent des Papineau, des Cherrier, des Lartigue et des Viger. Le chirurgien Jacques Lartigue, père du premier évêque de Montréal, Joseph Papineau, père de Louis-Joseph ainsi que Denis Viger, père de Denis-Benjamin et frère de Jacques III, épousèrent les trois filles du riche notaire et marchand François Cherrier. Un autre frère de Jacques III, Louis, avait convolé avec une sœur de Joseph Papineau<sup>5</sup>.

Jacques III, pour sa part, avait épousé, en 1764, Clotilde-Amarante Prévost. Il devint un propriétaire foncier aisé, possédant des immeubles rue Saint-Paul et des terres à la Côte-Saint-Antoine (aujourd'hui Westmount). Il avait même accédé à la petite noblesse canadienne par l'acquisition, en 1779, de l'arrière-fief Saint-Jean, dans la seigneurie de Boucherville<sup>6</sup>. Il résidait rue Bonsecours, alors le quartier huppé de la ville<sup>7</sup>.

Il s'occupa aussi de la chose publique, en compagnie des citoyens les plus progressistes de son temps : des notaires, des avocats, des marchands et des boutiquiers qui se qualifiaient de « réformistes ». En 1784, on trouve le nom de Jacques Viger, en compagnie de ceux de Joseph Papineau, Fleury Mesplet, Pierre-Stanislas Bédard, Pierre Foretier, parmi les 2291 signataires sollicitant du roi, malgré l'opposition des seigneurs et du clergé, l'octroi d'une Chambre d'assemblée élue<sup>8</sup>. En 1796, Jacques III fut élu au parlement institué par l'Acte constitutionnel de 1791. À cette époque, le député devait être préalablement fortuné : n'étant pas rémunéré, il lui fallait pourvoir à ses frais de voyage, de logement et de nourriture durant les deux ou trois mois que durait la session à Québec. Jacques III décéda en 1798, âgé de 62 ans. Clotilde-Amarante et lui avaient eu 14 enfants, tous morts en bas âge à l'exception du dernier, né le 7 mai 1787 et prénommé Jacques. « Le père de cette nombreuse famille tenait tellement à transmettre son prénom à ses descendants, qu'il le donna successivement à cinq autres garçons avant de le donner à celui qui allait survivre<sup>9</sup>. » Celui-ci eut pour parrain un ami de son père, Joseph Papineau, qu'il considéra toujours comme son oncle et les enfants de ce dernier, dont Louis-Joseph, comme ses cousins. Marianne Cherrier, une cousine, accepta le rôle de marraine.

À l'âge de huit ans, Jacques IV Viger fut inscrit au collège Saint-Raphaël, tenu par les sulpiciens dans le château que le marquis Philippe de Rigaud de Vaudreuil (1643-1725) avait fait ériger, au début des années 1720, rue Saint-Paul, à l'extrémité de l'actuelle place Jacques-Cartier. Vaudreuil n'avait occupé son château que deux ans. Après sa mort, il avait été loué au roi et devint la résidence semi-permanente du gouvernement royal à Montréal. Quelques notables montréalais, appuyés par les sulpiciens, en firent l'acquisition en 1773 et en confièrent la propriété légale à la fabrique. Un sulpicien, M. Jean-Baptiste Curatteau, curé de la Longue-Pointe, fut invité à en assumer la direction. En 1667, il avait ouvert, dans une annexe de son presbytère, un collège qui connut rapidement le succès. L'annexe se révéla bientôt trop exigüe et surtout trop loin de la ville<sup>10</sup>.

L'acquisition du château coïncidait plus ou moins avec la mission éducatrice des Messieurs de Saint-Sulpice, mais elle

servait adroitement une visée politique. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, excellents administrateurs et favorisés par la situation privilégiée de Montréal, les sulpiciens avaient développé leur seigneurie d'une façon remarquable et en avaient fait l'une des plus riches de la Nouvelle-France. Ils avaient également obtenu une autre seigneurie, dite *des Deux-Montagnes* et une terre, Saint-Sulpice, exploitées avec autant de sagesse et de bons résultats. La Conquête de 1760 compliqua la situation. Les titres de propriété des sulpiciens furent remis en question, du fait qu'ils étaient au nom du Séminaire de Paris et que la couronne britannique n'autorisait pas les étrangers à posséder des biens en territoire anglais. Pour contourner le problème, le Séminaire de Paris avait cédé ses droits à celui de Montréal en avril 1764, mais la validité de cet acte fut mise en doute parce que le Séminaire de Montréal ne possédait pas de charte<sup>11</sup>. Ce ne sera qu'en 1841 que Saint-Sulpice sera confirmé dans la propriété de ses domaines au Canada et l'un des motifs invoqués fut que les Messieurs en employaient les revenus à des œuvres d'éducation<sup>12</sup>.

Quand le jeune Jacques Viger y fit son entrée, le collège Saint-Raphaël occupait donc le château de Vaudreuil depuis vingt-deux ans et recevait environ 150 élèves, qui y suivaient les étapes du cours classique depuis les éléments latins jusqu'à la philosophie. De jeunes élèves étaient acceptés pour des cours dits « préparatoires<sup>13</sup> », ce qui explique l'entrée du jeune Viger à un si jeune âge. En 1797, à 10 ans, il entreprenait, avec 24 autres condisciples, la première année du cours classique. Un bon nombre de ces élèves étaient externes. En raison de la proximité de sa résidence, le gamin n'y fut pas inscrit comme « pensionnaire ». Surtout après la mort de son mari, on imagine difficilement la veuve se séparant allégrement de ce fils unique, seul survivant de 14 maternités. La suite devait d'ailleurs montrer que cet enfant, passablement turbulent, demeura toujours un fils affectueux et attentionné. Entouré de l'amour maternel, dans un milieu familial aisé et guidé par ses éducateurs, le jeune Jacques put épanouir sans contrainte une vive intelligence, un esprit primesautier et volontiers moqueur, une curiosité insatiable, un caractère boute-en-train, des traits qui le caractériseront toute son existence. Si l'on en juge par ses résultats de fins d'années, il fit de bonnes études, récoltant prix et accessits<sup>14</sup>. Les archives du collège indiquent qu'il quitta l'institution en 1805<sup>15</sup>.

Après huit ans, il avait donc complété les années dites de « philosophie » et venait de fêter ses 18 ans. En 1803, un incendie majeur avait rasé tout le quartier, y compris le château de Vaudreuil. Les élèves furent logés au séminaire de la rue Notre-Dame durant trois ans, soit pendant la construction d'un nouveau collège, à l'extérieur des murs de la vieille ville, rue Saint-Paul, un peu à l'ouest de la rue McGill<sup>16</sup>. Jacques Viger n'a pas fréquenté ce dernier établissement.

Son occupation du temps ne nous est pas connue au cours des deux ou trois années qui suivirent la fin de ses études. Sa condition financière ne l'astreignant pas à assurer au plus tôt sa subsistance dans l'exercice d'une profession, on l'imagine volontiers complétant sa formation intellectuelle en dilettante. Sa future réputation d'érudit a reposé, à n'en pas douter, sur d'abondantes lectures dont le point de départ doit être situé à ses années d'études et celles de cette période.

Sa décision, au début de la vingtaine, de s'engager comme journaliste au *Canadien*, à Québec, nous laisse entendre qu'il s'intéressa tôt aux débats politiques qui agitaient les cercles intellectuels montréalais ; il les a sûrement fréquentés d'autant plus assidûment que ceux-ci étaient restreints, qu'il comptait des parents proches parmi ceux qui s'y réunissaient et qu'il y trouvait un milieu propice à son goût des rencontres, à sa passion pour les échanges et les discussions. S'il n'avait guère eu l'occasion de partager les idées libérales de son père, décédé alors qu'il n'avait que 11 ans, il serait fort étonnant, dans un tel contexte, qu'il n'ait pas adhéré aux idées avancées que partageaient nombre de ceux que ce dernier avait côtoyés. Joseph Papineau, son parrain vénéré comme un oncle, était un défenseur irréductible des droits de ses compatriotes et un modéré en politique, mais également un libre-penseur voltairien, résolument anticlérical auprès de ses intimes, en dépit ou peut-être même en raison de ses étroites relations d'affaires avec le clergé, particulièrement l'évêché de Québec. On peut croire qu'auprès d'un tel mentor, le jeune Jacques se soit permis des lectures qui lui auraient été formellement interdites sous peine d'expulsion, au collège Saint-Raphaël.

D'autre part, malgré les objurgations du clergé, la guerre de l'Indépendance américaine avait répandu un vent de libéralisme dans les officines et les salons de la bourgeoisie

montréalaise. Les exactions des troupes durant les six mois d'occupation de Montréal (novembre 1775 – mai 1776) avaient refroidi les partisans de la république, mais l'idéal démocratique, loin de s'éteindre, se porta désormais vers l'obtention d'un parlement élu, à l'image de celui de la Grande-Bretagne. Londres l'accorda en 1791, mais l'aspiration à la démocratie du parlement britannique fut toutefois rapidement compromise par l'arrogance des représentants de la Couronne et de ceux que l'on appelait les «bureaucrates». Sans remettre en question leur loyalisme, les démocrates canadiens amorcèrent non seulement des luttes parlementaires dans la vieille capitale, mais également de chaudes et passionnées discussions dans les cénacles montréalais où se réunissaient les représentants du peuple et leurs partisans. Il en était de même, bien sûr, dans les salles de rédaction.

### **La naissance de la presse au Canada**

Avec l'avènement du régime britannique, la presse, phénomène inconnu en Nouvelle-France, avait fait son apparition dans la colonie canadienne. Ce moyen de communication connut cependant des débuts modestes. En 1764, deux imprimeurs venus de Philadelphie, William Brown et Thomas Gilmore, fondaient à Québec le premier journal publié au Canada, *The Quebec Gazette/La Gazette de Québec*. Ils comptaient recruter 300 abonnés mais n'en trouvèrent au début que 150. Bilingue et bihebdomadaire, le journal survécut à diverses épreuves<sup>17</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, quand Jacques Viger se rendra à Québec en qualité de journaliste, ce journal sera dirigé par John Neilson, un neveu de William Brown, qui aura ainsi établi son programme: «*La Gazette* sera un véhicule complet des nouvelles, sans s'embarrasser des disputes de partis.»

L'origine et le destin du premier périodique montréalais et deuxième journal à voir le jour chez nous tiennent du roman<sup>18</sup>. Fleury Mesplet, un jeune imprimeur français originaire de Lyon et lui aussi en provenance de Philadelphie, arrivait à Montréal en mai 1776, à la faveur de l'occupation de la ville par l'armée américaine. Protégé de Benjamin Franklin, qui avait pris ses quartiers au château Ramesay, il amenait l'équipement d'une imprimerie avec la mission de promouvoir par

l'imprimé le goût de l'indépendance chez les Canadiens francophones. Le destin voulut toutefois que le jour même de l'entrée de Mesplet à Montréal, les troupes américaines se repliasent vers le sud, convaincues que leur tentative d'entraîner le Canada dans la révolte avait échoué. Conscient des ennuis qui l'attendaient, Mesplet (c'est lui qui avait imprimé, à Philadelphie, en 1774, la fameuse *Lettre adressée aux habitants de la Province de Québec* pour les inciter à joindre l'insurrection) décidait tout de même de demeurer à Montréal. Il fut effectivement accusé de trahison, emprisonné durant vingt-six jours, puis relâché. On le jugea inoffensif et l'on estima utile la présence d'un imprimeur à Montréal. Sur sa promesse de ne pas critiquer les autorités civiles et religieuses, il put se mettre à l'ouvrage. Associé à Valentin Jautard, un autre Français établi à Montréal depuis 1768, il lance *La Gazette littéraire pour la ville et district de Montréal*, le premier journal en langue française publié au Canada. Grands admirateurs de Voltaire et s'en faisant gloire dans leurs écrits, Mesplet et Jautard sont rapidement jugés subversifs par le supérieur des sulpiciens et vicaire général, Étienne de Montgolfier, avant d'être jetés en prison par le gouverneur Haldimand, en 1779, pour des articles jugés injurieux envers la magistrature et des sympathies trop ouvertes à l'égard des révolutionnaires américains.

Libre après trois ans et trois mois d'incarcération et criblé de dettes, Mesplet réussit à s'entendre avec ses créanciers et rentre dans son atelier. Il lance, le 25 août 1785, *La Gazette de Montréal/The Montreal Gazette*, l'ancêtre de l'actuel quotidien montréalais *The Gazette*. Mesplet meurt en 1794 et quand Jacques Viger devient journaliste, *La Gazette* est toujours bilingue ; son propriétaire, James Brown, l'a acquise lors d'une vente par le shérif.

Plusieurs autres feuilles de plus ou moins d'envergure virent le jour par la suite et la plupart d'entre elles n'eurent qu'une existence éphémère. Presque tous ces journaux se faisaient l'écho des débats parlementaires, contribuant ainsi à former l'opinion, à coaguler progressivement les factions, les courants d'idées et les partis politiques. Beaucoup des citoyens qui avaient le droit de voter ne savaient pas lire, mais ils participaient aux discussions des « lettrés » aux assemblées de paroisse, sur le perron de l'église à la messe dominicale, chez le marchand

général... Au temps qui nous intéresse, soit en 1808, deux de ces journaux, publiés à Québec, méritent que l'on s'y attarde. Le *Quebec Mercury* et *Le Canadien*. Le premier avait été lancé par Thomas Cary, en 1805. Il se voulait l'organe de la population conservatrice anglophone et l'expression des frustrations des coloniaux britanniques. Il ambitionna d'assurer la suprématie politique des anglophones, de réaliser l'assimilation des Canadiens et de stimuler la promotion du commerce comme moteur de la prospérité du pays. Il mit son point d'honneur à démolir les structures traditionnelles du Canada français, en particulier le système seigneurial<sup>19</sup>. « Le *Mercury* n'a que mépris pour les Canadiens, routiniers dans leur type d'agriculture, influencés par des "parish despots" – les curés – et déclarés ignorants, "chevaliers de la croix", c'est-à-dire analphabètes, signant d'une croix<sup>20</sup> ».

Ce mépris reposait certes sur un fond de vérité, mais le ton insultant utilisé et la volonté délibérée de s'attaquer de front à la foi, à la langue et aux traditions appelaient la riposte. En novembre 1806, moins de deux ans après la parution du *Mercury*, paraissait le premier numéro d'un hebdomadaire francophone, *Le Canadien*<sup>21</sup>. Au nombre de ceux qui l'avaient mis sur pied et qui y collaboraient on trouvait quatre députés dont l'orateur de la Chambre, Jean-Antoine Panet et le leader des députés francophones, Pierre-Stanislas Bédard. Le programme du *Canadien* était précis : il se proposait de « réfuter les noires insinuations d'un papier en anglais », dissiper les malentendus que ce journal se plaît à entretenir et « venger » la loyauté des Canadiens. Dès le départ, le journal s'engageait donc sur le terrain de la polémique. Les rédacteurs ne cachaient pas leur admiration pour la Constitution britannique, mais ils en souhaitaient l'application intégrale dans la colonie canadienne par des mesures que l'Acte constitutionnel de 1791 ne contenait pas, telle la responsabilité ministérielle et l'indépendance de la Chambre d'assemblée. Selon Yvan Lamonde, cette vision de la constitution britannique témoignait de la rapidité et de la qualité de ces parlementaires à assimiler le système britannique<sup>22</sup>. Une longue lutte ne faisait pourtant que commencer, en dépit de la vision de ces parlementaires, de leur connaissance de la procédure, de leurs protestations de loyauté à la Couronne.

Comment le jeune blanc-bec montréalais sans expérience qu'était Jacques Viger, à 20 ans, s'y est-il pris pour être engagé comme rédacteur en compagnie de vétérans de la politique, si tant est qu'on pût être «vétéran» en ces années du parlementarisme naissant? Filleul et protégé de Joseph Papineau, il était aussi le cousin de l'avocat Denis-Benjamin Viger, son aîné d'une douzaine d'années, lui aussi rédacteur au *Canadien*. Outre ces influences, il faut à n'en pas douter reconnaître chez ce jeune homme une connaissance des enjeux politiques, le goût de la polémique, un talent reconnu pour l'écriture... Le fils de famille, le dilettante que n'attire aucune profession libérale sera donc journaliste, membre de cette profession qui, paraît-il, mène à tout à condition d'en sortir. Jacques Viger en sortira pourtant après seulement six mois. Tentons de savoir pourquoi.



Musée McCord

M<sup>me</sup> Jacques Viger, née Marie-Marguerite de La Corne

## Table

Introduction .....	7
CHAPITRE PREMIER	
Les origines familiales .....	9
CHAPITRE II	
Madame Jacques Viger .....	19
CHAPITRE III	
Un bourgeois montréalais .....	41
CHAPITRE IV	
Un officier de milice .....	50
CHAPITRE V	
Un fonctionnaire minutieux .....	59
CHAPITRE VI	
Le premier maire de Montréal .....	67
CHAPITRE VII	
Le premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal .....	73
CHAPITRE VIII	
Un nationaliste modéré .....	82
CHAPITRE IX	
Le fondateur de la Société historique de Montréal .....	93
CHAPITRE X	
Les dernières années et la fin .....	105
Conclusion .....	119

Lettres de Jacques et Marguerite 1808-1813 .....	123
Notes .....	241
Bibliographie.....	267

Cet ouvrage composé en Palatino corps 11 a été achevé d'imprimer au Québec  
le six août deux mille neuf sur papier Enviro 100% recyclé  
pour le compte de VLB éditeur.



Jacques Viger (1787-1858) fut en son temps un personnage considérable. Ce bourgeois montréalais fréquentait tous les gens qui comptent, aussi bien son cousin M<sup>re</sup> Lartigue, évêque de Montréal, que son grand ami Louis-Joseph Papineau, le chef des Patriotes. Reconnu comme un érudit, Viger s'intéressa aux domaines les plus divers : histoire, archéologie, statistique, lexicographie, héraldique, etc. Fonctionnaire méticuleux, il réalisa le recensement de Montréal en 1825. Il fut aussi officier de milice. Et il collectionna un nombre impressionnant de premières : il fut, en 1833, le premier maire de Montréal, dont il dessina les armoiries, le premier président, en 1834, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le président fondateur de la Société historique de Montréal, en 1858. Léo Beaudoin présente ici une biographie étoffée de ce nationaliste modéré qui a été quelque peu oublié et, avec lui, c'est tout le milieu extrêmement dynamique du Montréal de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui revit.

En annexe, Renée Blanchet donne le texte qu'elle a établi et annoté de la correspondance entretenue par Jacques et Marguerite Viger, un document très intéressant qui couvre, entre autres, la période de la guerre américano-britannique de 1812.

Photo : © Yvan Larocque



Léo Beaudoin, retraité d'une institution financière montréalaise dont il a été un des vice-présidents, est membre de la Société historique de Montréal. Président de cette société savante de 1995 à 1997, il est, depuis, responsable de *Montréal en tête*, qui en est la publication officielle.

Photo : © Robert Dupuis



Renée Blanchet a édité de nombreux documents historiques importants. Elle a aussi publié des œuvres de fiction inspirées de l'histoire.